



SOMMAIRE

Le mot du maire.....	2
Cérémonie du 11 Novembre.....	3
État-civil.....	4
Tarifs communaux.....	4
Questionnaires automne 2020.....	4
École et périscolaire.....	5
Agence postale.....	6
Animaux divagants.....	6
Ordures ménagères.....	7
Infos pratiques.....	7
École.....	7
La vie associative.....	8
Nature.....	11

Mentions légales

Directeur de publication : M. Bernard Borne
Impression : Mairie de Charmé
Courriel: mairiedecharme@orange.fr

Mise en page: Robert Claeysens

Commission communication

- Agnès Baudrillart
- Sylviane Drecq
- Christian Drecq
- Dominique Cirey
- Robert Claeysens

Un peu d'histoire

Une bien charmante dame....

François de LA ROCHEFOUCAULT était marié, en secondes noces avec Charlotte de ROYE, belle-sœur de CONDÉ, zélée calviniste. Elle avait commencé, de foi profonde, par faire passer son mari à l'hérésie et n'en était pas moins dotée d'une froide cruauté. En l'absence de son époux, qui en fut attristé, elle fit rompre par ses reîtres (guerriers brutaux) toutes les voûtes des églises bâties sur ses terres. L'église de Charmé et celles de quelques localités voisines, ne furent pas épargnées. On faisait gros feu, on plaçait des explosifs sous la nef de l'édifice, on fermait les portes et tout sautait ! Cette « passionnaria » des guerres de religion devait mourir à Verteuil, d'une maladie qui l'empêchait de prendre la moindre nourriture, le 8 avril 1571 : « *c'est grande pitié, disait-elle, d'avoir 60 000 livres de rente et de mourir de faim !* »

Les insaisissables cloches de l'Église Saint-Pierre

Chose étonnante : malgré la razzia des cloches que, pour alimenter ses canons, Jeanne d'ALBRET, mère de Henri IV avait organisée sur toute la région, notre vieille cloche de Charmé échappa à la foire d'empoigne. Sans doute fut-elle soustraite à temps comme les trois cloches, enterrées dans un champ d'Ebréon, qu'un cultivateur trouva, un certain jour, au bout de sa pioche, à la fin du XIX^e siècle. Cette cloche de Charmé qui, après avoir été soustraite aux religionnaires et ensuite au district de Ruffec, lequel déployait, pour les besoins de la Révolution, le même zèle que J. d'ALBRET pour sa guérilla, manqua, pendant la dernière guerre, de tomber dans les mains de l'occupant. Grâce à quelques complaisances elle échappa, comme nombre de ses sœurs de la France occupée, à la récupération des métaux non ferreux. Elle a été refondue en 1957. Cette aïeule qui avait la voix fêlée portait en lettres gothiques, ponctuées de fleurs de lys, l'inscription suivante : **S PIERRE DE CHERMÉ – 1578**

Source : Histoire du Pays d'Aigre – Charmé Numéro 5



Le mot du maire

L'année 2020 va s'achever dans quelques jours, une année à nulle autre pareille, au cours de laquelle des conditions sanitaires inédites sont venues bouleverser notre vie quotidienne, nos activités professionnelles et surtout nos relations avec les autres.

Les mesures de restrictions sanitaires ne nous ont pas permis de mettre en place les moments de convivialité habituelle de la commune : le départ à la retraite d'Élisabeth Lizot a été fêté en petit comité, le 11 novembre a été commémoré par 5 représentants.

Rien dans ce domaine n'est envisageable pour l'instant, notamment pour les traditionnels vœux du Maire, et nous ne sommes pas certains que le repas des aînés puisse avoir lieu sous sa forme habituelle.

Le maintien des services publics demandé par l'état lors du second confinement nous a permis de garder l'accueil à l'école, à l'agence postale et à la mairie et le fonctionnement du service technique, ce qui est appréciable. Que le personnel communal en soit remercié.

Les derniers investissements et projets, initiés sous la précédente mandature grâce au financement du FST (fonds de compensation de la LGV), ont pour certains été réalisés et les autres le seront en 2021, pour un reste à charge pour la commune, pour cette tranche, de seulement 23 727,83 €.

Ainsi les services techniques sont équipés d'une nouvelle tondeuse, d'un nettoyeur haute pression, d'une batterie électrique de grande capacité, d'un gyrobroyeur et d'un lamier. La réfection de plusieurs voies communales est terminée. Deux poteaux incendie vont être implantés route de Bessé et à Roussillon. Les toitures de la mairie, de la salle des Fêtes, de l'église et des fontaines vont être entièrement révisées.

D'autre part, un lampadaire a été posé à la Plante, un second le sera bientôt rue Haute.

D'autres projets sont en gestation pour 2021 :

- Ouverture prochaine du site internet de la commune
- Aménagement du verger communal
- Plantations le long des chemins de la Rochelle et de Raix,
- RDV individuels à l'agence postale pour un accès internet pour permettre aux personnes n'en disposant pas de pouvoir faire les démarches administratives.

Le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les meilleurs pour une année 2021 plus sereine.

Bernard BORNE



Cérémonie du 11 Novembre



Le 11 novembre 2020, confinement oblige, la cérémonie en hommage aux soldats décédés s'est tenue en petit comité. Le Maire, accompagné d'Yves Barbarit, porte-drapeau et des adjoints, a déposé la gerbe de fleurs, sur le monument, à côté d'un texte orné de fleurs déposé par nos amis britanniques, en mémoire des grands-oncles de Joséphine Moore et de la fleur que dépose traditionnellement Yves Guillet, dont le corps du grand-père Marcel Arnon ne repose pas en Charente. Après la traditionnelle minute de

silence, Bernard Borne a lu le message de Mme Dariussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des armées, dont nous vous proposons un extrait ci-dessous.

" C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants....

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat Inconnu et qui est inhumé le 11 novembre 1920 sous l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chacun de nos monuments aux morts, dans nos mémoires familiales. Elle vit également dans l'œuvre de Maurice Genevoix qui entre, ce jour, au Panthéon. Il y entre en soldat et en écrivain.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui."



Yves Barbarit, porte drapeau en tant qu'ancien combattant de la guerre d'Algérie, a entonné la Marseillaise. Notre photographe, et représentante de la communauté britannique pour l'occasion, Eleanor, a eu le temps d'immortaliser ces instants solennels malgré les circonstances.

État-civil

Lors de l'année 2020, aucun mariage n'a été célébré sur la commune de Charmé.

Les avis ci-dessous sont imprimés après accord des familles.

- Naissances :
 - Margaux FRADIN née le 22 mai
 - Medhi ADDES né le 14 octobre
 - Maddelyna BOUCHERAU-LAMOUIZIE née le 15 novembre

- Décès :
 - Espérance MANGUY décédée le 2 mars
 - Jeanne CHANSON décédée le 11 avril
 - Gilbert NAUD décédé le 14 avril
 - Claude KERENEUR décédé le 12 mai
 - Claude GUILLET décédé le 21 mai



Tarifs communaux

Révision des tarifs

Repas pris à la cantine:

Tarif du repas: 3.00€ enfants
 5.80€ adultes

Location de la salle des fêtes et de la salle du terrain de sport.

Les tarifs de location restent inchangés et sont consultables à la Mairie. (gratuité pour les associations de la Commune)



Questionnaires automne 2020

Les retours des questionnaires proposés dans le bulletin d'automne ont été reçus par la commission communication qui vous propose de continuer à donner des idées dans les boîtes du même nom qui seront disposées à l'agence postale et dans le hall de la mairie à partir de janvier 2021. Les premières réponses seront étudiées en janvier, le confinement de novembre nous ayant limité dans nos possibilités de réunion.

Pour ce qui est des SMS groupés, le nombre de personnes ayant répondu est insuffisant pour que nous mettions en place ce système, ce qui est vraiment dommage. Si vous n'avez pas rendu votre coupon, vous pouvez encore le faire, en le demandant à la Mairie.

École et périscolaire

Éducation à l'environnement

Pour continuer à faire prendre conscience aux enfants de la nécessité de modifier nos comportements par rapport au respect de l'environnement, ils seront invités avec leur maîtresse, à participer aux plantations que la commune va réaliser en partenariat avec la CdC Cœur de Charente, début 2021.

Au jour le jour, à la cantine, les enfants se relaient pour aller vider le bio-seau contenant les déchets végétaux liés à la préparation des repas de la cantine, le composteur ayant été remis en place par les employés communaux. Une poubelle pour le tri des déchets a aussi été remise dans la cantine.

Activités périscolaires du mardi midi

En septembre, les élèves volontaires de l'école ont planté sur le terrain mis à disposition par Mme Jonquet, au bout de la cour, des noyaux de pêches, et réalisé la plantation de 3 chrysanthèmes. Pour la période novembre-décembre, les enfants qui le souhaitent, fabriquent des décorations en pâte à sel pour Noël. Ces activités sont encadrées par Eleanor et Agnès.

Règlement des activités périscolaires

Un règlement a été élaboré, soumis au vote du conseil municipal, et distribué aux parents, pour fixer le cadre de l'accueil des enfants le matin entre 7h45 et 8h50, le midi entre 12h30 et 13h50 et le soir entre 16h30 et 17h.



Agence postale

**L'agence postale est ouverte de 9h à 12h du lundi au samedi.
Fermée les dimanche et jours fériés.**

Tatiana vous permet d'accéder aux services postaux :

- Tout affranchissement manuel
- Vente de timbres à usage courant, d'enveloppes et de prêt-à-poster
- Dépôt des objets (colis, recommandés,...)
- Retrait des colis et des lettres en instance
- Dépôt des procurations courrier
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement prêt-à-poster de réexpédition

et aux services financiers et prestations associées :

- Retrait d'espèces sur compte courant postal, compte épargne ou livret d'épargne
- Transmissions au bureau centre (versements espèces sur CCP, livret épargne,... procurations liées aux services financiers...)

Nouveauté !!

Pour permettre aux habitants de Charmé ne disposant pas d'un ordinateur ou d'un accès internet, Tatiana, employée communale de l'agence postale vous proposera à partir de janvier 2021, de prendre un RDV, pour effectuer les démarches administratives qui vous sont utiles. Ceci est nécessaire pour vous assurer la confidentialité, la tablette sur laquelle vous pourrez les effectuer étant dans l'accueil de l'agence. Si vous souhaitez qu'elle vous aide, pour ces démarches, il faudra remplir et signer un document qu'elle vous présentera, avant de pouvoir vous accompagner.



Animaux divagants

La loi (art. L. 211-19-1 du CRPM) interdit la divagation d'animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Elle considère comme chien ou chat en état de divagation:

- Tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, ou s'en trouve éloigné d'une distance dépassant 100 mètres.
- Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver, y compris après la fin de l'action de chasse.
- Tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu.

Le maire est responsable de la lutte contre la divagation animale sur le territoire de sa commune, un animal en état de divagation ou accidenté est sous sa responsabilité.

La commune dispose d'une convention avec le syndicat mixte de la fourrière (www.fourriere16.fr) pour procéder à l'enlèvement.

Afin d'assurer la prise en charge des animaux en dehors des heures ouvrées de la fourrière, la commune dispose d'un enclos et d'une cage, qui permettent de mettre l'animal à l'abri, à condition qu'il soit docile....

A noter que l'enlèvement d'un animal par la fourrière n'est pas un acte gratuit, la facture peut s'élever à quelques centaines d'euros à la charge du propriétaire!

En résumé:

- **Identifiez vos animaux (Collier, plaque signalétique, tatouage, puçage, etc).**
- **Ne les laissez pas divaguer.**

Ordures ménagères

Rappel des bonnes pratiques pour l'enlèvement des déchets ménagers, préconisées par CALITOM.

La collecte des sacs jaunes et des sacs noirs s'effectue entre 4h et 14h. Il est fortement recommandé aux usagers de sortir leurs sacs la veille du jour de collecte pour deux raisons :

- Déposés sur le trottoir trop tôt, les sacs de déchets deviennent des obstacles pour les passants qui pourront alors être contraints de marcher sur la route pour les éviter. Cela présente également un aspect très peu esthétique et peut être considéré comme du dépôt sauvage.
- De plus, sortir les sacs trop tard, c'est prendre le risque de ne pas être collecté. Certains usagers prennent l'habitude de sortir leurs poubelles le matin parce que la benne passe toujours en fin de matinée à leur domicile. Attention, Calitom ne garantit pas l'heure de collecte, d'éventuels imprévus peuvent modifier les horaires (ex: changement de circuit dû à des travaux dans une commune voisine, déclenchant une collecte prématurée sur les communes suivantes).

Pour ceux qui utilisent des bacs personnels, il leur est demandé de les maintenir dans un bon état de propreté et de penser à les rentrer quand la benne est passée.



Infos pratiques

Inscription sur les listes électorales

Les élections départementales et régionales vont se dérouler en 2021. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, si ce n'est pas déjà fait. Les jeunes atteignant 18 ans dans l'année sont inscrits automatiquement par la Préfecture.

Le recensement militaire Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois suivants. Une attestation de recensement sera remise et conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté. (JDC).

Permanences des élus

Nos conseillers départementaux Brigitte Fouré et Didier Villat ;
Notre député Jérôme Lambert ;
Notre sénatrice Nicole Bonnefoy ;
assurent des permanences sur certaines communes.

Les lieux et les heures de permanences sont affichées en mairie dès que les élus nous les transmettent.



École



Afin de clôturer cette première période peu commune, nous nous sommes retrouvés au stade de Charmé avec les camarades des écoles de La Faye et de Courcôme pour partager un moment sportif "Les Olympiades de Charmé". Nous avons ensuite profité d'un goûter offert par l'Association de Parents d'Élèves. Sortie cinéma (si cela est possible) avant les vacances de Noël !

La maîtresse.

La vie associative



Croq'Sentiers

Notre association "Les Croq'Sentiers de CHARMÉ", a été créée en novembre 2005. Elle aspire toujours à organiser des randonnées pédestres et culturelles, dans un esprit convivial et sportif. Cette année, l'effectif est passé à 50.

- Nous marchons **tous les samedis** :
 - soit toute la journée,
 - soit uniquement le matin pour environ 12 km
 - ou que l'après-midi pour 8-10 km.
- Autres possibilités : petite sortie le **mercredi après-midi**, tous les **15 jours**, avec un groupe plus restreint.
- **Sorties Rando-Santé : tous les mardis à partir de 14h. (ou 9h s'il fait trop chaud)**

Depuis avril 2017, les Croq'Sentiers de CHARMÉ affiliés FFRandonnées ont ouvert une section labellisée :

La "Rando santé" : Cette marche douce est un moyen de rompre la solitude, la sédentarité. Elle répond au vieillissement des randonneurs, elle aide à surmonter les accidents de santé ou les pathologies chroniques. Pour marcher, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre devra être fourni. Il est simplement recommandé de bonnes chaussures, une bouteille d'eau, vos médicaments et nous informer de vos risques de malaise. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter **Raymond BOUTANT au 05.45.39.52.90.**

Nous accueillerions volontiers davantage de marcheurs de CHARMÉ... Notre allure est régulière (environ 4 km à l'heure) et ne laissons personne sur le chemin ! Le samedi, pause-café et pique-nique à midi pour ceux qui le peuvent, sous abri à la saison froide. Possibilité de randonner soit le matin, soit l'après-midi (circuit plus court) ou toute la journée pour les sportifs. Un programme détaillé est élaboré chaque trimestre. Vous êtes les bienvenus !

2 séances d'essai avant l'inscription sont possibles.

Ensuite la licence-assurance à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et l'adhésion au club seront obligatoires.

Tarif pour la saison 2020-2021 : 47 € (licence-assurance FFRP : 30.60€ + adhésion Croq'Sentiers : 16.40 €)



*Cellettes avec Simone, qui a fêté ses cent ans en 2020.
(au premier plan à droite).*

Comité d'animations Charmé-Baustert

Comme toutes les associations, le Comité d'animation Charmé Baustert n'a pu réaliser ses animations cette année en raison de la crise sanitaire.

Néanmoins le 5 septembre dernier a eu lieu la première fête du mouton. L'été a joué les prolongations avec un marché de producteurs locaux. La journée s'est articulée autour de diverses animations comme une transhumance de 4 kilomètres, plusieurs démonstrations de chien de troupeau et de tonte. Cette journée autorisée par la préfecture après déclaration n'aurait pu se dérouler sans l'aide des bénévoles de l'association et la participation active de personnes extérieures. La journée fut intense mais après le bilan tout le monde se sent prêt à repartir. Le comité d'animation espère pouvoir proposer ses habituelles animations pour l'année 2021 si le contexte le permet.

Si les repas en intérieur semblent compliqués à envisager la marche dînatoire et la fête du mouton pourront certainement s'organiser en respectant quelques règles. Nous devons pour ce faire attendre l'évolution de la situation.

2021 l'année de notre voyage à Baustert, les dates sont discutées entre les deux parties et nous espérons vivement partir au mois d'août rendre visite à nos amis. Nous vous tiendrons informés du déroulement de ces quelques jours. Prenez bien soin de vous et de vos proches en cette fin d'année.



Société de chasse "La Charmante"

Pour la saison de chasse 2020/2021, qui avait pourtant bien commencé, nous comptons un peu moins de chasseurs car, malheureusement, certains d'entre nous manquent à l'appel ou sont malades.

Lors de l'assemblée générale de 2020, un nouveau bureau a été élu :

Président: M. BEAUFILS Stéphane de Charmé
Vice-président: M. FRADIN Philippe des Plans
Trésorière: Mme MOREAU Bernadette de Charmé
Secrétaire: Mme BERNARDIN Karine de Charmé

Nous tenons à remercier M. MAINGUY Serge qui fût notre trésorier pendant de nombreuses années.



Malgré la situation sanitaire, nous avons pu organiser notre repas annuel, au mois d'août, entre les deux confinements. Nous remercions tous les participants pour cette journée très conviviale et agréable, sous la grange de Benoît Fradin.

Aujourd'hui nous ne pouvons chasser que le gros gibier (sanglier, chevreuil). Mais nous continuons à lâcher le petit gibier prévu au budget même si, pour l'instant, la pratique de cette chasse est interdite.



Comité des fêtes

A cause de l'actualité, c'est avec regret que le Comité des fêtes a dû annuler tous les événements de cette année. Les dates des événements de 2021, si les circonstances le permettent, seront les suivantes:

1^{er} mai: Brin d'Aillet ; 20 juin: Brocante ; 1^{er} août: Pique-nique villageois

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres dans notre petite troupe, donc si vous souhaitez vous joindre à nous et aider à donner vie à ces événements, n'hésitez pas à contacter Karin ou Mary-jo. Une assemblée générale est prévue courant Janvier 2021. Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année avec vos familles. Rendez-vous en 2021.

Karin

E.S. Beaux-Pins



Tout d'abord, le club ES Beaux-Pins (Entente entre Charmé et Tusson), son président, son bureau, ses dirigeants et l'ensemble de ses joueurs sont heureux de vous souhaiter une bonne année 2021. Qu'elle vous apporte prospérité, joie et surtout, vu la conjoncture, une très bonne santé.

C'est donc avec cette crise sanitaire que notre saison 2019/2020 a été stoppée début mars, laissant notre équipe A à la 5ème place de sa poule en championnat et, étant toujours en lice, pour la coupe du district, restant sur notre faim et ne pouvant pas jouer le quart de finale que les joueurs se faisaient un plaisir de dispute. Notre équipe réserve, quant à elle, se voyait octroyer la dernière place

de sa poule, non sans démériter, pour preuve son goal average digne des équipes jouant les 4ème et 5ème places de la division.

La bonne mentalité et la bonne humeur étant présentes au sein du club, nous nous sommes vus pour cette saison 2020/2021 avec peu de départ et surtout nous avons étoffé l'effectif du groupe avec de bons éléments, ce qui est de bonne augure pour la suite, à condition que la crise sanitaire s'essouffle et nous permette de jouer.

Cette dernière nous empêchant de programmer nos manifestations, j'en profite pour remercier, en tant que président, ceux qui se sont inscrits à nos repas pot au feu et choucroute de canard de la saison dernière, où nous nous sommes régalez et amusés, et j'espère pouvoir prévoir un repas cette année afin de rassembler nos plus fidèles supporters.

L'ensemble du club espère vous revoir bientôt pour ces bons moments ou sur les terrains pour nous encourager.

Sportivement
Le président



Nature

Le conseil municipal souhaite poursuivre le projet de plantation démarré par l'ancienne équipe, sur le site du verger communal. D'autre part, il s'est engagé, en partenariat avec la CdC et en conventionnant avec les propriétaires et les fermiers des parcelles concernées, à planter des arbres le long des chemins de Raix et de la Rochelle au début de l'année 2021.

Une délibération a été prise pour demander au département de placer la portion du bois des Couradeaux situé sur la commune de Charmé, en Espace Naturel Sensible, avec l'objectif de valoriser le site et de le protéger.

Une carte des chemins communaux a été réalisée par M. Bauchaud, employé du département de la Charente et proposée en délibération lors du conseil municipal du 10 décembre. Il s'agit de préserver l'intégrité de ces chemins sur le long terme.